

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 47 (1902)
Heft: 12

Artikel: Un exercice d'instruction : le tir de combat d'une compagnie d'infanterie
Autor: Feyler, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN EXERCICE D'INSTRUCTION

Le tir de combat d'une compagnie d'infanterie.

Trois de nos camarades ont bien voulu nous adresser leur solution du thème d'instruction posé dans notre livraison de novembre. Ces travaux, tous trois intéressants, diffèrent sensiblement les uns des autres. Ça n'est pas un mal, au contraire. On peut comprendre de beaucoup de façons l'organisation d'un tir de combat, pour une compagnie d'infanterie. L'essentiel est d'être au net, vis-à-vis de soi-même, sur le but que l'on se propose.

L'un de nos camarades a eu en vue surtout la conduite tactique d'une compagnie au combat. Celle-ci, flanc garde d'une colonne qui poursuit un ennemi en retraite par Chailly-Chernex et le col de Jaman (carte 1 : 100000, pl. XVII), se heurte, entre le hameau de Brent et le village de Chernex, à de faibles détachements d'infanterie chargés de retarder la poursuite. L'auteur nous fait assister au déploiement de son unité, développe les diverses phases du combat, justifiant ses ordres successifs par les mouvements qu'il prête à son adversaire, jusqu'à ce que ce dernier, supposé affaibli par les pertes subies cède devant l'attaque à la baïonnette de l'assaillant.

Le tout est exposé clairement. Notre camarade a reconnu son terrain de façon à l'utiliser rationnellement, réglant les bords de sa ligne de tirailleurs et la marche de ses soutiens selon les obstacles et les couverts du sol et s'appliquant à ne pas sortir de la limite de la vraisemblance. Nous ne lui opposerons qu'une objection : sa solution n'est pas complète. Nous avons demandé en effet l'organisation et l'exécution non d'un simple exercice tactique, mais d'un *tir de combat*, lequel sup-

pose des feux réels, par conséquent des ordres pour le placement des cibles, l'exécution des feux, le relevé des résultats, les conclusions à en tirer, etc.

Cet exercice-là nous est décrit dans un second travail. L'hypothèse est également le combat offensif d'une compagnie, mais d'une compagnie tête d'avant-garde. Le terrain, décrit avec soin dans ses détails utiles, est situé dans la plaine du Rhône, au nord de St-Triphon, entre la voie du chemin de fer et la grande route d'Aigle à Bex (1 : 100000, pl. XVII ; 1 : 25000, f^{les} 475 et 476). Comme dans le mémoire précédent, un croquis illustre la description du terrain et oriente sur les principaux mouvements de la compagnie, ainsi que sur la position de l'ennemi, au nord de la Tour de St-Triphon, cote 476, à la lisière nord du bois (1 : 25000, f. 476).

L'auteur suppose l'exercice dirigé par le commandant du bataillon. Celui-ci a fait placer des cibles représentant une ligne de tirailleurs couchés, avec, ici et là, dans la même ligne, des tirailleurs à genou. Les cibles utilisées sont des cibles tombantes ; « les hommes, écrit l'auteur, tirent avec plus de précision lorsqu'ils peuvent juger de l'effet de leur feu. Le réglage du feu est aussi plus facile. »

Le commandant du bataillon établit les situations :

« Lorsque les éclaireurs arrivent au point coté 396 (1 : 25000), le directeur de l'exercice les avise qu'ils reçoivent des coups de feu dirigés sur eux depuis le rocher de St-Triphon. Ils se jettent dans le fossé, après avoir fait rapport au chef de section. Celui-ci reconnaît la situation, puis déploie sa section dans le fossé. Il ouvre le feu :

— *Feu d'une cartouche, — arme ! — Sur tirailleurs en avant, au pied du rocher. — 800. — Concentrez le feu au centre de la ligne, au pied de l'arbre. — Un coup, — feu !*

Il observe le feu à l'aide de ses jumelles. Aucune cible ne tombe ; pas de poussière dans le talus. Il tire trop haut, paraît-il :

Même but, — 700, — un coup, feu !

Ansi de suite jusqu'à ce que le tir soit réglé. Alors :

Continuez le feu, — répartissez sur toute la ligne.

L'auteur nous expose ensuite ce qu'a fait, pendant ce temps-là, le chef de la compagnie. Il a arrêté son unité, en ligne, dans le bois de Chalex (1 : 25000, f. 475) et a opéré sa recon-

naissance. Sa décision prise, il envoie une ordonnance porter ses ordres, etc. Et le combat se déroule, le directeur de l'exercice supposant des mouvements du bataillon, afin de provoquer les dispositions et les ordres de son subordonné. L'exercice se termine, comme le précédent, par une attaque à la baïonnette.

Après quoi, rassemblement de la compagnie, retrait des cartouches, inspection des armes, critique.

Le troisième mémoire nous transporte au Chalet-à-Gobet, sur la place de tir de la I^{re} division. Nous assistons à un troisième combat offensif de la compagnie. Celle-ci est en reconnaissance d'Epalinges à Ste-Catherine où de faibles détachements d'infanterie ont été signalés. Comme elle arrive au Chalet-à-Gobet elle reçoit dans son flanc gauche des coups de feu partis du fond de la plaine de Mauvernay, au nord. Le chef de compagnie change sa direction de marche et déploie front au nord.

Le directeur de l'exercice, commandant de bataillon supposé, a fait placer trois rangées de cibles tombantes; ligne de tirailleurs couchés, ligne de tirailleurs à genou, section sur un rang d'hommes debout représentant un soutien en marche. Entre chaque ligne une distance de 150 mètres.

Le chef de compagnie déploie immédiatement deux sections, les deux autres, en soutien, derrière le talus de la route. Puis tout se passe conformément aux deux combats que nous avons déjà vus, jusqu'à l'attaque à la baïonnette, avec cette différence que le directeur de l'exercice indique les buts au fur et à mesure qu'ils sont censés se présenter.

Comme dans le mémoire n^o 2, l'auteur termine en rassemblant sa compagnie, en faisant retirer les cartouches et inspecter les armes. Puis, dit-il, le directeur de l'exercice présente la critique.

* * *

Nos camarades nous permettront-ils une observation? Leurs travaux, qui se compléteraient assez bien les uns les autres, donnent un tant soit peu l'impression du cliché. C'est le combat classique, avec feux réels, tel qu'on le pratique volontiers dans nos écoles de recrues, sur les places affectées à ce genre d'exercice. On est limité, dans ces occasions-là, par les exigences de la sécurité publique. Impossible de créer les situations

variées que peut comporter un combat véritable, même pour une unité d'un effectif aussi réduit que celui d'une compagnie isolée. Les auteurs paraissent avoir fait travailler, un peu trop à notre gré, leur mémoire. Ils se sont rappelés les exercices du même genre auxquels ils ont participé, exercices d'école, mettant en œuvre consciencieusement toutes les prescriptions réglementaires sur le combat, et ils les ont appliquées au terrain qu'ils ont choisi. A ce point de vue, assurément, leur travail est loin d'avoir été inutile. Il a comporté une reconnaissance d'un terrain, l'étude de son utilisation pour le déploiement de leur unité, la marche, l'occupation. Il leur a fourni l'occasion, en même temps, de rafraîchir leur connaissance des commandements, et cela non plus n'est pas inutile à la veille d'un appel sous les drapeaux.

Mais nous aurions voulu quelque chose de plus. Si, au lieu de se borner à rappeler l'existence d'une critique, couronnement de l'exercice, ils s'étaient demandé sur quoi cette critique aurait pu porter, cela les aurait probablement mis sur la voie. Force eût été de se mettre au clair avec eux-mêmes sur le but qu'ils entendaient assigner à l'exercice, la critique n'ayant d'autre raison d'être que d'examiner si oui ou non ce but a été atteint.

En autres termes, ce qui nous paraît insuffisant, dans les travaux que nous venons de résumer, c'est *l'exposé des motifs*.

C'est une erreur de croire qu'il suffit, pour un directeur d'exercice, de fixer une tâche quelconque à l'officier, pour se borner à relever ensuite les erreurs d'exécution courantes. La critique ainsi comprise est aisée; mais elle portera rarement des fruits durables, parce qu'elle devient, elle aussi, un cliché, une répétition d'observations cent fois entendues, que l'on n'écoute plus dès lors que d'une oreille distraite.

La critique profitable est celle que le directeur a eu en vue de formuler, dès avant l'exécution de l'exercice. Il ne lui est pas interdit d'avoir une idée préconçue, au contraire. Il peut fixer, il sera même utile qu'il fixe une tâche dans la supposition qu'elle provoquera telle ou telle erreur, dont il fera bénéficier l'instruction de l'officier ou de la troupe fautifs. Ou, si cette erreur ne se produit pas, sa critique sera profitable encore, parce qu'il sera mieux à même de justifier l'éloge. Celui-ci servira alors à l'instruction, comme le blâme aurait servi dans l'autre alternative. Dans les deux cas, il y aura eu

observation raisonnée, par conséquent un appel à l'intelligence, un stimulant offert à la réflexion.

Reprenons le cas qui nous occupe, celui du tir de combat d'une compagnie d'infanterie. Mettons-nous à la place du capitaine, et supposons, pour ne pas sortir de l'idée tactique adoptée par nos camarades, que, comme eux, il entend encadrer son tir réel dans un exercice de combat offensif.

Sur quel point spécial vais-je attirer l'attention de mes officiers et de mes hommes, se demandera-t-il ?

Comme nos camarades l'ont fait dans leurs travaux, il reprendra les diverses phases du combat de la compagnie, la marche à couvert, le déploiement, l'utilisation du terrain par les tirailleurs et par les soutiens. Ayant des cartouches à balle dans leurs fusils et la perspective d'un tir réel, les hommes mettront plus de sérieux dans l'exécution des mouvements que s'ils travaillent sans munition et avec de simples cartouches d'exercice. Tous les officiers ont pu faire cette constatation. Le maniement des cartouches à balle exerce sur les hommes une influence très intéressante à observer. A cet égard, on peut considérer les exercices de combat avec tir réel comme un des couronnements de l'instructive tactique de la compagnie.

Le capitaine pourra même, à cette occasion, reprendre le service des patrouilles, plus spécialement celui de leurs rapports, qui laisse toujours si fort à désirer. Nous ne disposons en Suisse, pour l'instruction de nos troupes, que d'un temps très court ; nous devons donc utiliser minutieusement tous les instants disponibles. Si, à l'occasion d'un exercice quelconque, il nous est possible de reprendre, sans nuire à son exécution, certain point d'une autre branche d'instruction en connexité avec cet exercice, nous ne saurions y manquer.

Voilà donc le programme de la manœuvre qui commence à se formuler dans l'esprit de notre officier : il disposera de telle façon, que le déploiement qu'il se propose soit précédé d'un service d'éclaireurs ou de patrouilles de découverte, dont les rapports justifieront la suite de l'opération. Celle-ci comportera alors un déploiement en vue du tir réel qu'il s'agit d'exécuter.

Ici, nous commençons à serrer de plus près l'objet de notre étude dont l'article essentiel est l'exécution des feux. Tout le reste constitue un à-côté, à-côté utile, nécessaire, indispensable même, puisqu'il nous fournit le cadre sans lequel le tir

réel ne serait pas un tir de combat, mais un à-côté néanmoins, puisque notre but principal est l'instruction du tir du champ de bataille.

Cette instruction peut avoir en vue les hommes, soit le perfectionnement de leur habileté au tir. Notre exercice se présente alors comme une suite du tir d'école, un moyen offert au tireur de rechercher la précision dans les conditions nouvelles où il est placé, et dont l'ignorance des distances est la principale. Dans ce cas, il sera indiqué de faire usage de cibles tombantes. Elles seules, en l'absence d'une intervention impossible de marqueurs, permettront à l'homme d'apprécier la justesse de son coup d'œil et sa tranquillité au feu. Il apportera au surplus une attention plus soutenue à l'exercice, puisqu'il sera à même de juger du résultat pendant l'exécution même.

Naturellement, cette instruction ne sera pas perdue non plus pour l'officier qui commande le feu. De même que les cibles tombantes renseignent les hommes sur la précision de leur tir, elles renseigneront l'officier sur l'exactitude de la hausse indiquée. Il lui sera loisible de corriger avec plus de sûreté ses erreurs d'estimation des distances.

Mais on peut se placer à un autre point de vue : insister un peu moins sur le tir individuel et un peu plus sur le tir collectif ; voir l'instruction de l'officier qui dirige le tir de combat avant celle du soldat qui l'exécute.

Il faut reconnaître, en effet, que les cibles tombantes facilitent singulièrement la tâche du commandant. Il ne lui est pas possible de ne pas régler son tir. Il dispose d'un moyen assuré et relativement facile d'observation. Il est placé par là dans des conditions plus favorables que, le plus souvent, celles du champ de bataille. Non seulement son ennemi ne riposte pas, ne fait rien qui soit de nature à altérer son sang-froid, mais il concourt encore à l'éclairer jusqu'à l'évidence sur les pertes causées.

Ce ne sera point le cas dans la réalité. Sans doute, on pourra parfois supposer les pertes de l'ennemi, par le trouble qui se produira dans ses lignes et par le ralentissement de son feu ; mais, le plus fréquemment, les abris, les masques derrière lesquels il se dissimule empêcheront de constater ce trouble. Quant au ralentissement du feu, il ne s'obtiendra qu'après un long combat d'usure, au cours duquel les hausses erronées pourront avoir été longuement servies. N'oublions

pas non plus qu'avec les armes actuelles, dix hommes peuvent facilement faire autant de bruit et de besogne, le cas échéant, que vingt; ils n'ont qu'à tirer deux fois plus vite.

Il me faut donc organiser mon exercice à feu, dira notre capitaine, de telle façon qu'il procure le maximum d'utilité aux quatre officiers qui commandent mes quatre sections. Pour cela, non seulement il sera bon que je complique quelque peu leur tâche, mais encore que je les mette chacun dans une situation un peu différente. J'obtiendrai par là un double avantage : les erreurs ou les bons résultats des uns serviront à l'instruction des autres, et la comparaison des résultats sera une nouvelle source d'enseignement.

La complication de l'exercice, je puis l'obtenir par différents moyens :

Par l'emploi des cibles fixes, qui rendent plus difficile l'observation des coups ;

Par le choix d'un terrain tourbeux, ou légèrement gras, ou revêtu d'une mousse ou d'une herbe épaisse, qui contribue aussi à la difficulté de l'observation des coups ;

Par le choix également d'un terrain très plat et dénué de points de repère, où par conséquent augmentent les possibilités d'une estimation erronée de la distance ;

Par l'établissement de masques derrière lesquels les buts sont à demi dissimulés ;

Par une intervention au cours de l'exercice, obligeant le commandant à prendre rapidement une décision nouvelle ; etc.

Quant à la comparaison des résultats, il sera facile de la préparer en réservant à chaque officier son groupe de cibles, et en dirigeant en conséquence l'entrée en ligne des sections et les péripéties du combat.

Lorsque notre capitaine en sera là de ses réflexions, sa besogne sera fort avancée. Il aura son fil d'Ariane qui le guidera dans la mise en œuvre de son plan.

Comme les auteurs des mémoires que nous avons examinés, il reconnaîtra un terrain favorable, arrêtera le thème tactique qui servira de base à son déploiement et déterminera l'emplacement de ses buts.

Mais ici, il ne se bornera pas à faire dresser, sans autre, des cibles au fond d'une plaine ; il les disposera selon les perspectives du combat qu'il se propose de mener. Cette disposition doit répondre aux mouvements qu'il prêtera aux buts

et qui devront provoquer ceux des subdivisions de la compagnie de tir.

Il donnera donc des instructions précises au personnel chargé de planter les cibles, chaque groupe de celles-ci c'est-à-dire chacun des buts qu'il désignera à ses subdivisions devant occuper, dans le déploiement de l'ennemi figuré, sa place logique.

Il raisonnera, par exemple, de la façon suivante :

Quand la tête de ma compagnie parviendra à tel endroit, j'aviserais le chef de ma section de pointe qu'il aperçoit une colonne de route. Cette colonne sera figurée par 40 cibles V. Mon chef de section agira comme il l'entendra, mais quoi qu'il advienne, j'admettrai que ce but ne peut s'offrir longtemps dans cette formation à ses coups. J'interromprai donc le tir après une demi-minute environ, et, admettant que la colonne de marche s'est déployée en une ligne de tirailleurs qui avance, j'indiquerai ce nouveau but à mon lieutenant.

Cette ligne de tirailleurs avançant (cibles V), sera placée à 150 mètres en avant de la colonne de marche, en dehors de l'axe de celle-ci, afin que les coups longs ne s'égarent pas dans le but précédent.

En admettant encore que deux autres lignes de tirailleurs, hommes couchés (par exemple 21 cibles VII, en trois groupes de 7), et hommes à genou (cibles VI) se démasquent, je justifierai le déploiement de deux nouvelles subdivisions à qui j'indiquerai ces nouveaux buts. Enfin, un soutien sur un rang venant renforcer la ligne de feu servira de but à ma quatrième subdivision.

Le combat ainsi organisé permettra cinq tirs à des distances variées sur des buts différents, les tireurs eux-mêmes, pouvant être placés dans des conditions différentes — tir après un bond en avant au pas de gymnastique, tir l'arme appuyée, etc. Le directeur trouvera ainsi abondante matière à une critique instructive dont tous, officiers et soldats, pourront faire leur profit.

Il lui appartient d'ailleurs de provoquer les observations qu'il désirerait soumettre aux réflexions de ses subordonnés. Supposons, par exemple, qu'il veuille discuter la possibilité ou l'impossibilité de changer de but au cours d'une des phases du combat. Il avisera un de ses lieutenants qu'un soutien, représenté par des cibles plus en arrière, vient renforcer les

tirailleurs sur lesquels le dit lieutenant a ouvert son feu auparavant.

L'officier ne modifiera peut-être rien à ses dispositions. Ou bien, il indiquera le nouveau but en changeant, le cas échéant, sa hausse.

Dans l'une et l'autre hypothèse, ou par l'éloge ou par le blâme (ce dernier toujours formulé avec bienveillance) le directeur de l'exercice profitera de l'occasion ainsi obtenue pour critiquer le point spécial qu'il désirait relever.

Il fera remarquer à son subordonné l'impossibilité où il aurait été de distraire l'attention de ses hommes excités par le combat et émotionnés par le danger, du premier but qu'il leur avait indiqué. Pour peu qu'il ait quelque lecture, il trouvera facilement dans l'histoire de la guerre des exemples à l'appui de son affirmation. Il ajoutera qu'il n'était même pas désirable de changer de but: 1^o parce que les tirailleurs ennemis offrant un danger plus immédiat doivent être les premiers combattus; 2^o parce qu'en les abandonnant, il les rend plus dangereux encore, leur permettant de tirer sans être inquiétés; 3^o parce que, si un soutien commet l'imprudance d'avancer à découvert, même sans être indiqué comme but, du simple fait des ricochets ou des coups trop longs destinés aux tirailleurs, il subira des pertes assez sérieuses, pour n'arriver à la ligne de feu que très démoralisé, s'il y arrive.

Le changement de but n'aurait pu être indiqué que si le combat contre la ligne de feu avait assez duré pour affaiblir considérablement celle-ci; dans ce cas, le sentiment de la supériorité qu'a acquis le soldat lui rend assez de sang-froid pour qu'il saisisse mieux les ordres de son chef. Mais même dans cette alternative, le changement de hausse n'est pas désirable, puisque le soutien viendra se fondre dans la ligne de feu, ce qui obligerait à un second changement de hausse, à un moment où l'on est de nouveau pris à partie plus vivement. Il vaut mieux indiquer un point de mire plus élevé.

Nous pourrions multiplier les exemples. Il n'est pas difficile, avec quelque réflexion, d'organiser son exercice en vue de la critique qui doit en résumer l'utilité.

* * *

Nous n'allongerons pas davantage. Les lignes qui précèdent suffisent à montrer que ce qui importe dans la solution des

thèmes proposés à l'étude de nos camarades, c'est moins le récit de l'exécution des solutions, que l'*exposé des motifs* de ces résolutions. Par là, seulement on s'affranchira des procédés d'école, des clichés, des décisions apprises par cœur ; on dégagera peu à peu sa personnalité ; on prendra l'habitude d'ouvrir les yeux et de raisonner. Il faut faire œuvre d'imagination. La tactique n'est pas une science qui se met en formule ; c'est un art et un produit du bon sens.

Bien entendu, nous n'avons pas la prétention, en donnant nos solutions, de les considérer comme parfaites. Nous les formulons au contraire pour les soumettre aux critiques de tous ceux qui voudront bien prendre part à la discussion.

Nous faisons ici de l'instruction mutuelle. Un débat le plus étendu possible, et dont tout faux amour-propre doit être banni, est le meilleur moyen de faire rendre à cette instruction son maximum d'utilité.

F. F.

